

LE BAROMÈTRE DES ENTREPRISES

Le baromètre publié chaque trimestre par le greffe du tribunal de commerce de Paris propose une synthèse des chiffres clés relatifs à la vie des entreprises de la capitale.

Il traite de l'évolution du nombre d'entreprises en activité, des créations, des difficultés et des défaillances des entreprises, indicateurs révélateurs du dynamisme économique de Paris.

Le baromètre s'appuie sur les données économiques, juridiques et judiciaires recueillies par le greffe dans le cadre de sa mission de service public auprès des entreprises. Celles-ci sont déclarées par les entrepreneurs immatriculés au registre du commerce et des sociétés ou extraites des dossiers du tribunal de commerce

- [Baromètre du 1er trimestre 2017](#)
- [Baromètre du 2ème trimestre 2017](#)
- [Baromètre du 3ème trimestre 2017](#)

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

[Baromètre des années précédentes \(archives\)](#)